

LA MAIRIE COMMUNIQUE

Demande de cartes d'identité et passeports
La demande doit être faite en MAIRIE.

N'ATTENDEZ PAS le dernier moment pour établir ces documents, la Préfecture demande actuellement un délai de 15 jours

Sauf cas exceptionnel, les urgences ne sont plus acceptées.

Vagabondage des chiens

Une pétition remise au Maire ayant recueilli une vingtaine de signatures, s'élève contre le vagabondage des chiens dans le secteur de La Touche.

"Veillez à vos animaux".

Offres d'emploi

La consultataon des offres d'emploi recensées au niveau départemental par l'ANPE est possible en Mairie de Vern sur Seiche tous les jours entre 9 h et 10 h. Les personnes intéressées peuvent s'adresser au secrétariat.

ASSISTANTES MATERNELLES AGREES

Parents,

Vous qui recherchez une Assistante Maternelle Agréée, sachez qu'une Association s'est créée à Vern : l'A.V.A.M. (association Vernoise d'Assistantes Maternelles).

Pour obtenir le nom des personnes susceptibles d'être disponibles pour la garde de votre enfant, adressez-vous chez Mme MORVAN - tél. 99.62.88.05.

Pourquoi une Assistante Maternelle agréée ?

- les cotisations sociales pour frais de garde sont en partie couvertes par la C.A.F.
- déduction de 5 000 F pour les impôts sur le revenu, pour les parents
- couverture sociale (chômage, retraite complémentaire pour l'A.M.) ainsi qu'un mode de calcul avantageux pour la déclaration fiscale : salaire + entretien - 3 h de SMIC = 0
- remboursement des frais de garde par certains employeurs quand l'enfant est placé chez une assistante maternelle agréée.

Il est à noter que les Assistantes Maternelles Agréées sont tenues de souscrire une assurance qui couvre les enfants pendant le temps de garde.

Le Centre des Marais tient à votre disposition différentes documentations de l'ANPE, de l'ONISEP, ainsi que Ouest-France pour la consultation des petites annonces.

TOUT VERN COURT : DIMANCHE 25 MAI

La section ATHLETISME de l'U.S.V. organise 2 courses à pied, avec départ et arrivée à la Mairie :

- un mini-marathon de 4,2 km réservé aux scolaires à partir de 12 ans ainsi qu'aux populaires, coureurs débutants, hommes et femmes. Epreuve facile avec un minimum de préparation - inscriptions sur place.

- le 3ème semi-marathon "Vallée de la Seiche" réservé aux juniors, seniors et vétérans, hommes licenciés, pour une distance de 21,3 km, soit 4 boucles d'un parcours sans difficulté avec passage en lisière du Bois de Soeuvres. Les féminines et les non licenciés accompliront 3 boucles = 16,1 km.

Des récompenses ont été prévues, individuellement et par équipes : coupes, médailles, et lots.

Engagements auprès de M. FONTAINE "La Halie-raie" à Vern Tél. 99.51.92.99. La taxe est de 5 F jusqu'au 19/5. Au delà de cette date et sur place, elle sera de 15 F.

CLASSES 6 : DIMANCHE 25 MAI

- Messe à 10 h 30
- Repas Salle de La Chalotais (prix 135 F)
- Soirée dansante

Les cartes sont à retirer dès à présent au Café Tabac Jouanin et dans les boulangeries.

Venez Nombreux !

VACANCES D'ETE

Le Centre de loisirs accueillera les enfants à partir de 4 ans, du 30 Juin au 1er Août puis du 18 Août au 2 Septembre. L'ouverture durant cette deuxième période ne sera maintenue que s'il y a suffisamment d'enfants inscrits. Nous demandons donc aux parents intéressés de se faire connaître le plus rapidement possible au Centre des Marais.

Par ailleurs des camps seront organisés :

CAMP CHEVAL à la Ferme du Chenedet - LANDEAN pour les plus de 8 ans (1ère et 2ème semaine)
CAMP KAYAK à ST-MALO pour les + de 14 ans du 14 au 18 Juillet

CAMP MOB (300 km A.R.) à ERQUY avec la participation des jeunes de St-Malo pour les + de 14 ans possédant une mob, du 25 au 29 Juillet

CAMP CHAR A VOILE à CHERRUEIX pour les + de 12 ans, du 28/7 au 1er/8.

S'inscrire au Centre des Marais.